

Juillet 2023

# Infos Biz'

Le journal de la mairie de Bizennes

## Informations municipales :

### ¶ Station d'épuration :

La communauté de communes a lancé en 2019 les travaux de reprise des systèmes épuratoires sur les communes de Chabons, Burcin et Bizennes.

Le système épuratoire de Chabons comprenait 3 lagunages naturels, la commune de Burcin disposait d'une fosse de décantation avant rejet direct et la commune de Bizennes d'un lagunage naturel. Les travaux ont consisté à relier l'ensemble de ces secteurs sur le site de Chabons Bourbre et de construire une nouvelle unité de traitement des eaux usées très performante en lieu et place d'un des bassins de lagunage.

La STEP est désormais en fonctionnement.

Ces travaux ont concerné :

**STEP de CHABONS** : construction station épuration de 4215 EH (Equivalent Habitant)

**Réseaux** : 3590 ml de réseaux gravitaires ; 4300 ml de refoulement avec un passage sous l'autoroute et démolition des anciens décanteurs

**Poste pneumatique et bassin d'orage de BIZONNES** : construction d'un bassin d'orage de 35m<sup>3</sup> et d'un poste de relevage pneumatique de 30 m<sup>3</sup>/h

**Poste de relevage de BIZONNES-SUCHET** : réhabilitation du poste de relevage existant et installation d'un broyeur

**Secteur de BURCIN** : construction d'un poste de relevage des effluents de Burcin

**Secteur de CHABONS-BOURBRE** : construction d'un poste de relevage des effluents de Chabons-Bourbre

Le projet a été financé par l'Agence de l'eau Rhône méditerranée Corse pour 26% - le Département de l'Isère pour 25 % et les 29% restant par la Régie des Eaux de Bièvre Est.



Poste de Bizennes

### ¶ SERVICE DECHETS

Depuis le 1er juin et jusqu'au 30 septembre les horaires des déchèteries ont évolué !

Ces nouveaux horaires ont pour objectif principal de permettre une gestion simplifiée des périodes de fortes chaleurs.

En période estivale les ouvertures se font plus tôt le matin et les trois sites sont ouverts en même temps.

Les nouveaux horaires d'ouverture pour les trois sites sont :

Lundi de 13h à 16 h

Mardi et mercredi de 7h30 à 12h30

Vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Les déchèteries sont fermées le jeudi, le dimanche et les jours fériés.

Depuis janvier la lecture de plaque d'immatriculation est opérationnelle sur les trois déchèteries du territoire. Si vous n'êtes pas encore inscrits prévoyez de le faire avant de vous rendre en déchèterie. Vous pouvez vous inscrire en ligne, au siège de Bièvre Est aux heures d'ouverture, ou en mairie. Pensez à vous munir des justificatifs (carte grise, dernière redevance d'ordures ménagères, numéro du badge ou demande d'abonnement pour les nouveaux arrivants)

**Dépôts sauvages** : Régulièrement de nombreux déchets sont déposés au sol devant les points d'apports volontaires. Ces dépôts causent des nuisances importantes et génèrent des coûts de nettoyage qui se répercutent sur le montant de la redevance.

Afin de préserver la qualité de vie de notre territoire, il est rappelé que **les dépôts sauvages d'ordures sur la voie publique sont illégaux et passibles d'une contravention (article R.632.1 et R 635-8 du code pénal)**



Pensez aussi au nouveau PAV installé au cimetière dans le cas où ceux que vous utilisez régulièrement sont pleins et ne pas déposer les déchets à côté des containers.

Pour information, une porte ouverte au centre de tri de Penol est prévue le 23 septembre 2023.



**Collecte des ordures ménagères** : Il est rappelé que tout déchet recyclable (bouteilles en verre, journaux, emballages) mis dans la poubelle domestique coûte 4 fois plus cher à la collectivité que lorsqu'il est mis dans une benne de tri.

De nombreux autres déchets sont interdits : appareils électroniques, gros cartons, gravats, déchets verts, déchets toxiques, bois etc ... La liste complète des déchets interdits est disponible sur le site de Bièvre Est.

Les collectes démarrent tôt, pensez à sortir votre poubelle la veille du passage du camion.

Tous les déchets doivent être présentés dans des sacs de collecte. Les sacs au sol ne sont pas collectés.

### INFOS ET RAPPELS DIVERS

- Bruits de voisinage :

Bien vivre ensemble c'est l'affaire de tous :

Entre voisins soyons malins : Règle n°1

" Respect et tolérance "



- La divagation des chiens est interdite

- La mairie et l'agence postale sont fermées tous les samedis des mois de juillet et août, mais restent ouvertes tous les autres jours de la semaine aux heures habituelles

- La bibliothèque reste ouverte les samedis de juillet (sauf le 15) mais sera fermée en août

- L'aide au permis de conduire de 300€ pour les jeunes de la commune est toujours d'actualité.

N'hésitez pas à en profiter

- Un défibrillateur est installé dans le hall de la salle des fêtes à la disposition de tous en cas d'urgence

- Les travaux de réaménagement de la place sont en cours de finition.

- La commune a acquis le tènement de l'A.E.P. La maison d'habitation, en très mauvais état, et devenant dangereuse, a été rapidement démolie. Les demandes de location de la petite salle se font désormais auprès de la mairie.

Une étude concernant la future construction est en cours.



- Plantations des arbres à l'école :

Début janvier, deux tilleuls offerts par Madame Dimitriou, ont été plantés dans la cour de l'école. Un beau projet en collaboration avec les enseignants, l'équipe municipale et les élèves très enthousiastes qui ont manié les pelles et participé à reboucher les trous.

Ces arbres donneront un peu d'ombre et de rafraîchissement pour les générations futures.

Plus tard les élèves pourront dire :

" Ces arbres là c'est moi qui les ai plantés "



- La "Maison de services" a ouvert ses portes à la poste de Le Grand Lemps pour toutes démarches administratives : assurance maladie, CAF Carsat, Finances publiques .....

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Jeudi : 9h-11h30 / 14h15-17h

Vous pouvez les contacter au 04 76 06 71 74 mais attention vous ne pourrez pas prendre de rendez-vous jusqu'au 28 août 2023

- Village propre : comme l'année dernière la journée "village propre " aura lieu le vendredi 16 septembre à 16h30 en partenariat avec l'association " Initiatives pour demain"

### **BIZONNES a enfin son LOGO !**

Depuis plusieurs années Mr Le Maire souhaitait un LOGO pour sa commune.

C'est chose faite !

Celui-ci doit véhiculer au mieux l'image et l'identité visuelle de notre commune.

La Commission Information a " planché " sur le sujet.

Nous avons élaboré un Cahier des Charges le plus complet possible que nous avons présenté à Margaux Anquetil (graphiste) et résidente de la Commune.

Nous avons souhaité intégrer dans ce cahier des charges les paramètres caractérisant le mieux notre commune de Bizannes, soit :

- Signification des couleurs : le vert pour la nature et ses bois. Le brun/ orangé qui caractérise son agriculture.
- Son ou ses points historiques : l'Eglise, le clocheton de l'ancienne mairie et école, le Mont et Mont Pelat...la bise.
- Police de caractère : somme toute moderne

Nous l'avons soumis à Margaux qui nous a présenté différentes propositions. Après quelques semaines de réflexions, de retouches, de modifications, de croquis, de présentations et représentations et de sélections, nous en avons retenu 3, puis 2 que nous avons présentées au conseil municipal et validé tous ensemble, pour finalement retenir celui-ci.



En espérant qu'il vous plaira et que vous l'adopterez.

Vous allez pouvoir le visualiser sur beaucoup de nos documents.

## L' espace de vie sociale Bièvre Est (EVS)

L'espace de vie sociale Bièvre Est est un équipement itinérant sur les communes de Bizannes, Eydoche, Flachères et Saint-Didier-de-Bizannes. Il est ouvert à l'ensemble des habitants du territoire, mis en place par la communauté de communes Bièvre Est avec le soutien de la CAF.

C'est un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations. Il participe à l'animation des communes. Depuis le mois de janvier 2023, nous avons proposé sur la commune de Bizannes :



- 3 soirées cinéma avec les films « Chœur de rockeurs », « Alibi.com 2 » et « La vie pour de vrai » : 250 personnes ont participé à ces 3 actions culturelles en partenariat avec la commune et le centre départemental de la promotion du cinéma. Les soirées cinéma se poursuivent tout au long de l'année une fois par mois en alternance avec la commune de Saint-Didier-de-Bizannes. Elles sont organisées par le collectif cinéma composé de bénévoles des 4 communes.

- Un accueil jeunesse 11-17 ans les mercredis et les vacances scolaires à la salle des associations de Bizannes. Le groupe de jeunes du mercredi a préparé un séjour camping du 10 au 13 juillet en Ardèche, avec leur animateur Stéphane.



- Un accueil enfants parents 0-6 ans organisé en partenariat avec le service petite enfance de Bièvre Est, les jeudis de 9h à 11h30 hors vacances scolaires dans la salle de l'ancienne école.



### L'E.V.S. c'est aussi :

- un accueil de loisirs 3-11 ans de 20 places les mercredis et les vacances scolaires sur la commune d'Eydoche
- des ateliers, des sorties en famille et intergénérationnelles tout au long de l'année (atelier jardinage à Eydoche, sortie au lac, en montagne, des ateliers sur le répit parental...)
- des soirées jeux dans les 4 communes

N'hésitez pas à télécharger la plaquette de l'EVS et des 2 autres centres socio-culturels Ambroise Croisat et Lucie Aubrac de la communauté de communes sur le site [bievre-est.fr](http://bievre-est.fr)

